

RÈGLEMENT DU JEU
«Plein Ciel t'offre ta Citroën AMI»

ARTICLE 1

La société ADVEO France, Société par Actions Simplifiée au capital de 111 328 000 €, ayant son siège social Route d'Eve CS 0707 – 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux, sous le numéro 538 851 205, organise du 13 juin au 10 septembre 2022 un jeu 'Plein Ciel t'offre ta Citroën AMI', dans les magasins à l'enseigne Plein Ciel.

Il est réservé à toute personne résidant en France métropolitaine, à l'exception des salariés de la société ADVEO et des sociétés clientes d'ADVEO qui participent à l'opération, ainsi que leur famille.

ARTICLE 2

Le jeu est annoncé :

- sur les flyers Plein Ciel 'En route vers la rentrée' valables du 13 juin au 23 juillet 2022 et du 22 août au 10 septembre 2022
- sur le site www.pleinciel.fr
- sur la page Facebook Plein Ciel @Pleincielofficiel
- en magasin par le biais d'affiches
- via un emailing vers la base clients du site pleinciel.fr
- sur des pavés publicitaires digitaux sur divers sites internet nationaux
- en radio interne magasin

ARTICLE 3

La participation au jeu se fait de la façon suivante :

- Pour pouvoir participer au tirage au sort, le participant doit remplir le bulletin de participation qui se trouve sur la dernière page des flyers 'En route vers la rentrée' ou qui lui sera remis sur simple demande en magasin. Une fois rempli, il dépose le bulletin dans l'urne mise à disposition dans le point de vente avant le 10 septembre 2022 inclus.
- Le manager du point de vente renverra les bulletins déposés dans l'urne chez Adveo avant le 17 septembre 2022.
Le tirage au sort aura lieu chez Adveo la semaine du 19 au 24 septembre et déterminera le nom du gagnant.

ARTICLE 4

1 dotation au national :

Un quadricycle léger à moteur bridé AMI Citroën d'une valeur de 7790€ ttc

- Le gagnant sera prévenu par mail ou téléphone indiqué sur le bulletin de participation. Il s'engage à accepter que le prix soit éventuellement remis en public lors d'une manifestation dont les photos, notamment de lui-même, soient utilisées à des fins publicitaires sur tous supports choisis par Adveo.
- Le prix sera remis en France métropolitaine.
- Les bulletins raturés, surchargés ou dont les coordonnées seront illisibles, ne seront pas pris en compte pour le tirage au sort.
- Tout mineur désirant participer au jeu devra, au préalable avoir obtenu l'autorisation écrite de l'un de ses parents ou tuteurs.

Le gagnant du lot ne peut demander l'échange de son lot contre sa valeur en espèces ou son remplacement contre un autre lot. Passé 1 mois après l'annonce du gagnant, aucune contestation de quelle que nature qu'elle soit ne sera possible.

ARTICLE 5

Ce règlement est déposé chez Maître Philippe Letellier et Sylvie Penot-Leterrier, huissiers de justice associés, 16 rue de Picardie, 93290 Tremblay-en-France.

Ce règlement est disponible dans les points de vente participants et sur le site www.pleinciel.fr.

Il est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante :

ADVEO / Direction de Réseau Plein Ciel
«Plein Ciel t'offre ta Citroën AMI»
Route d'Eve
CS 0707
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE

ARTICLE 6

Consultation de la liste des gagnants.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités du jeu, à l'interprétation du règlement, au tirage au sort ayant déterminé les gagnants, à la liste des gagnants.

ARTICLE 7

La société organisatrice ne saurait être responsable dans l'hypothèse où ce jeu viendrait à être annulé pour cause de force majeure.

La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter à tout moment le jeu, et ceci sans que les participants puissent se prévaloir d'un dommage moral ou financier.

ARTICLE 8

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement complet. Les contestations et réclamations relatives à ce jeu ne seront pas prises en compte passé un délai d'un mois après la clôture.

ARTICLE 9

Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de suppression des informations le concernant auprès de :

ADVEO / Direction de Réseau Plein Ciel
Route d'Eve
CS 0707
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE

